

CIRCUIT MASTER ISÈRE U14 FILLES

		SEPT.	SEPT.	SEPT.	OCT.	OCT.	OCT.	JUIN	JUIN	JUIN JUILLET	JUIN JUILLET	
<u>NOMS</u>	<u>PRÉNOMS</u>	TCVB	DIEMOZ	MEYLAN	ECHIROLLES	BOURGOIN	ST EGREVE	GUC	SASSENAGE	MANDRINOIS	VOREPPE	TOTAL POINTS
DUPRET	ESTELLE			15					15		15	45
SCHMIT	ELISA	20		20								40
AYANIAN	ALICE				20			15				35
BRONDA	ALIX	10			15			10				35
ZHAN CHOULET	SASHA			10				20				30
LE MEN	MALAURY										25	25
FABRY MOTTIN	AGATHE	15						5				20
MENGELLE	CAMILLE			5				10				15
FAURE	SHANICE										10	10
LETELLIER	LAURE			10								10
BISSERIER	CLARA							5				5
BUSQUET	MARIA							5				5
GIRIER	LOUANE										5	5
KOWALKOWSKI	MANON							5				5

En Italique : joueuse ext Isère

Joueuse surclassée

§ 5 points pour les quarts de finaliste **ou** au 4ème de poule pour les catégories sans tableau.

§ 10 points pour les demi-finalistes **ou** au 3ème de poule pour les catégories sans tableau.

§ 15 points pour les finalistes **ou** au 2ème de poule pour les catégories sans tableau.

§ 20 points pour les vainqueurs **ou** au 1er de poule pour les catégories sans tableau.

Un suivi des résultats sera effectué par la commission sportive et mis en ligne sur le site du comité.

Pour le Masters, un joueur ne peut participer qu'à une seule épreuve et dans sa catégorie d'âge

Si un joueur a participé à deux catégories dans les tournois du circuit, seuls les points de sa catégorie d'âge seront pris en compte.

Si lors d'un tournoi, il y a une fusion de 2 catégories par manque de joueurs ou joueuses (ex : catégorie 15/18 ans) le joueur marquera les points dans sa catégorie.